

**Université
des Antilles**



Procès-verbal du Conseil Académique

Du 15 juin 2021

Le mardi 15 juin 2021 à 8h30 en WEBCONFERENCE
Liste d'émargement

CC	Nom	Prénom	Quorum	SIGNATURE	
Collège A : 14	CR-971	GEOFFROY	Michel	1	P
	CR-971	GASPARD	Sarra	1	P
	CR-971	GROS	Olivier	1	Procuration S. GASPARD
	CR-971	SAINTON	Jean-Pierre	1	A
	CFVU-971	BILBA-BOURGUIGNON	Ketty	1	A
	CFVU-971	COLLARD	Martine	1	P
	CFVU-971	FLORY	Anny	1	P
	CR-972	DANIEL	Justin	1	Procuration A.FLORY
	CR-972	JOSEPH	Philippe	1	A
	CR-972	SMITH RAVIN	Juliette	1	A
	CR-972	VIRASSAMY	Georges	1	A
	CFVU-972	CHALI	Jean-Georges	1	P
	CFVU-972	JEHEL	Louis	1	Procuration C.ROOS
	CFVU-972	ROOS	Christophe	1	P
Collège B : 10	CR-971	ANTOINE-JONVILLE	Sophie	0	Siège vacant
	CR-971	CHICOT	Pierre Yves	1	Procuration F.BEHARY
	CFVU-971	BOUDHAU	Marlène	1	P
	CFVU-971	CLERGUE	Manuel	1	P
	CFVU-971	LEMOINE	Soazig	1	P
	CR-972	L'ETANG	Gerry	0	Siège vacant
	CR-972	MAINGE	Paul-Emile	1	A
	CFVU-972	DORVILLE	René	1	P
	CFVU-972	MEZEN	Chantal	1	Procuration S.MATHOURAPARSAD
	CFVU-972	SILPA	Fabrice	1	P

Collège C : 4	CR-971	MATHOURAPARSAD	Sébastien	1	P
	CR-971	REMI	Céline	1	A
	CR-972	GALY	Karine	1	P
	CR-972	JO	Louis-Félix	1	Procuration R.DORVILLE
Collège D : 2	CR-971	JACQUET	Nathalie	1	P
	CR-972	DESERT	Gérald	1	A
Collège E	CR-971	AZEDE	Catherine	1	P
	CR-971	LETIN	Gregory	1	P
	CR-972	BERNADINE	Jean-Marc	1	P
	CR-972	LARGEN	Pascal	1	P
	CR-971	COLLOT	Moïse	1	A
	CR-972	PELAGE	Mirella	1	A
Collège : BIATSS	CFVU-971	BEHARY	Francianne	1	P
	CFVU-971	CARAVEL	Joëlle	1	A
	CFVU-972	JEAN-BAPTISTE	Pascale	1	P
	CFVU-972	MOULLET	Didier	1	P
Coll : Doctorants	CR-971			0	Siège vacant
	CR-971			0	Siège vacant
	CR-972	CLAUDE	Philippe	0	Siège vacant
	CR-972	MAJOR	Peguy	1	P
Collège : Étudiants	CFVU-971	LARROUY	James	1	P
	CFVU-971	KARIOUA	Cassandra	1	P
	CFVU-971	RIPPON	Carl	1	A
	CFVU-971	CONSTANTIN	Axelle	1	A
	CFVU-971	DAVILLARS	Enric	1	A
	CFVU-971	TROMPETTE	Thierry	1	A
	CFVU-972	GERVAIS-ANTOINE-MANDOUKI	Shanael	1	A
	CFVU-972	GUINAMANT	Arthur	1	A
	CFVU-972	JACQUOT	Elio	1	P

	CFVU-972	MONGIS	Coralie	1	A
	CFVU-972	SAINT-FELIX	Solène	1	A
	CFVU-972	TERRIEUX	Declan	1	P
Pers. Ext	CR-971	BENGOUBOU-VALERIUS	Mendy	1	Procuration F.BEHARY
	CR-971	MARTINEZ	Dominique	1	A
	CFVU-971	DERUSSY	Odile	0	Siège vacant
	CFVU-971	ROQUELAURE	Philippe	1	A
	CR-972	MARIE-JOSEPH	Pierre	1	A
	CR-972	QUENEHERVE	Patrick	0	Siège vacant
	CFVU-972	GROUGI	Sophie	1	A
	CFVU-972	VENGETTO	Frédéric	1	A
Total				57	
Invités	VP 971	LETICEE Jean-Lèn	Jean-Lèn	1	A
	VP 972	MARCELIN FRANCOIS HAUGRIN	Odile	1	A

Conseil académique du 15
Juin 2021
En web-conférence

Ordre du Jour

Ordre du jour :

1. Propos liminaires du Président
2. Procès-verbal de la séance du 13 avril 2021
3. Formation et vie universitaire
 - a) Calendrier universitaire 2021/2022 et calendrier des composantes 2021/2022
 - b) Modification des modalités de contrôle des connaissances
 - c) Renouvellement et création DU
 - d) Rôle du référent documentation (SCD)
4. Ressources humaines
 - a) Campagne de recrutement des enseignants-chercheurs
 - b) Critères du congé pour projet pédagogique (CPP)
5. Questions diverses

Ouverture de la séance à ghoo

Monsieur le Président

Bonjour à toutes, bonjour à tous. Est-ce que vous m'entendez ? Bien, on va commencer ce conseil. Nous avons le quorum à 29. Compte tenu des personnes parties de l'établissement, nous sommes combien maintenant, Monsieur Hanot ?

Monsieur Boris Hanot, DGS par intérim

29 présents ou représentés.

Monsieur le Président

Nous sommes 29 présents ou représentés, nous pouvons délibérer normalement. Je vais faire l'appel quand même : Monsieur LETIN (présent), Monsieur TERRIEUX (présent), Madame JEAN-BAPTISTE (présente), Monsieur CHALI (présent), Madame JACQUET (on va revenir, elle est connectée, mais elle ne répond pas), Madame MAJOR...

Madame Nathalie JACQUET, PE

Je suis présente. Je ne sais pas si vous m'entendez, Nathalie JACQUET.

Monsieur le Président

Très bien, pas de souci. Madame GALY (présente), Madame BOUDHAU (je pense qu'elle a les mêmes problèmes que Madame JACQUET, mais présente), Monsieur CLERGUE (des problèmes aussi avec Monsieur CLERGUE, il est connecté, mais n'entend pas), Monsieur LARROUY (présent).

Monsieur Manuel CLERGUE, MCF

Je suis là.

Monsieur le Président

Monsieur MOULLET (présent), Monsieur GEOFFROY (présent), Madame BEHARY.

Madame Francianne BEHARY, BIATSS

Je suis présente et j'ai deux procurations, Monsieur CHICOT et Madame BENGOUBOU.

Madame Nathalie JACQUET, PE

Excusez-moi, j'ai une procuration de Madame BOUDHAU.

Monsieur le Président

D'accord. Madame JACQUET a la procuration de Madame BOUDHAU. Merci beaucoup.

Madame Marlène BOUDHAU, MCF

Je suis présente, la procuration prend effet à partir de 9 h 45.

Monsieur le Président

D'accord. Monsieur LARGEN (présent), Madame LEMOINE (présente), Madame KARIOUA (présente), Monsieur BERNADINE (présent), Monsieur MATHOURAPARSAD (présent).

Monsieur Sébastien MATHOURAPARSAD, collègue C

J'ai une procuration de Madame MEZEN.

Monsieur le Président

Merci. Monsieur SILPA (présent). Monsieur ROOS (présent).

Monsieur Christophe ROOS, PR

J'ai une procuration du Professeur JEHEL.

Monsieur Le Président

Merci. Madame COLLARD (présente). Madame FLORY (présente).

Madame Anny FLORY, PR

J'ai une procuration de Monsieur Justin DANIEL.

Monsieur le Président

Monsieur JACQUOT (présent), Madame AZEDE (présente), Philippe JOSEPH (présent). J'ai un souci, je vois marqué KAZEDE et AZEDE ?

Madame Catherine AZEDE, college E

Ça doit être mois...

Monsieur le Président

Mais ensuite, il y a AZEDE, il y a donc deux personnes connectées.

Madame Catherine AZEDE, collègue E

OK, je vais l'enlever. Pas de souci.

Monsieur le Président

D'accord. Madame MAJOR a déjà répondu présent.

Madame Péguy MAJOR, doctorante

Oui, mon micro fonctionne. Bonjour Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Bonjour. Il manquait Monsieur CLERGUE qui n'avait pas pu répondre.

Monsieur René DORVILLE, MCF

Je suis présent. J'ai la procuration de Monsieur JO.

Monsieur le Président

OK, je ne t'avais pas vu.

Monsieur ...

Monsieur CLERGUE vient de dire qu'il a problème de micro.

Monsieur le Président

OK, Monsieur CLERGUE est présent. Merci beaucoup, nous allons commencer ce conseil plénier.

Monsieur Boris HANOT, DSG par intérim

31 présents et représentés.

Monsieur le Président

Le quorum est à 31 présents et représentés, ce qui veut dire qu'on peut délibérer normalement, parce que le quorum est à 29.

Monsieur le Président

Nous allons prendre le premier point de l'ordre du jour, sauf s'il y a des questions diverses.

Monsieur Declan TERRIEUX, étudiant 972

Monsieur le Président, j'aurais peut-être une question diverse, mais qui ne concerne pas spécifiquement le conseil académique. Les élus étudiants doivent voter pour les représentants étudiants au CNESER et il y a eu quelques soucis avec les enveloppes, normalement le ministère devait renvoyer du matériel de vote. Je voulais

savoir quand on les aurait puisque le délai pour envoyer les enveloppes est le 18 de ce mois et on n'a toujours pas de nouvelle.

Monsieur le Président

C'est une question diverse, on vous répondra après.
Le premier de l'ordre du jour, c'est le... Oui, Monsieur LETIN.

Monsieur Grégory LETIN, collègue E

Oui, j'ai une question diverse s'il vous plaît, Monsieur le Président. Est-ce que je peux la poser ?

Monsieur le Président

Allez-y.

Monsieur Grégory LETIN, collègue E

Parmi l'ensemble des points présentés aujourd'hui, il nous semble que certains devraient normalement passer en comité technique, voire en comité technique spécial avant d'arriver au CAC. Ceci n'empêche pas que cela puisse passer malgré tout au CT et au CTS plus tard. Cependant, il y a quand même des choses qui doivent passer au CAC, comme la répartition des financements pour les équipes de recherche, notamment transversales. Peut-être que ce sera dans un CAC ultérieur, Monsieur le Président, mais la question est qu'en est-il...

Monsieur Le Président

Ce n'est pas à l'ordre du jour, Monsieur Létin.

Monsieur Grégory LETIN, collègue E

Voilà, c'est pour cette raison que je pose la question quand même. Dernière question, il me semble qu'un point qui me semble devrait probablement passer plutôt en CAC restreint qu'en CAC plénier, c'est celui concernant le congé pour projet pédagogique. Mais c'est une question Monsieur le Président. Voilà, j'ai fini.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur le Président, c'est Madame Lemoine. C'est plus une remarque qu'une question, je n'ai pas compris pourquoi les documents qui nous avaient été fournis (d'ailleurs je l'ai envoyé par mail) et que la CFVU Guadeloupe a validés, nous sont repropoés au CAC. Cela veut dire que la CFVU polaire animé par Monsieur Delcroix n'a pas de valeur au niveau des votes ? Merci.

Monsieur le Président

On va répondre après.

2. Procès-verbal de la séance du 13 avril 2021

Monsieur le Président

Premier de l'ordre du jour, le procès-verbal de la séance du 13 avril. Avez-vous des remarques ou des questions ?

Madame Nathalie JACQUET, PE

Je peux intervenir ? Je ne sais pas si vous m'entendez ?

Monsieur le Président

Allez-y.

Madame Nathalie JACQUET, PE

Une remarque, je ne suis pas PRAG, mais j'ai adressé un mail à Madame... Pour rectifier la petite coquille à la page 13.

Monsieur Jean-Georges CHALI, PR

Monsieur le Président, je reviens vers vous parce que ce matin je me suis rendu compte que certains dossiers de la Faculté des Lettres et Sciences humaines en Martinique n'apparaissent pas, notamment les dossiers d'ATER et des dossiers de recrutement de certains contractuels.

Monsieur le Président

Je suis désolé Monsieur Chali, nous travaillons sur les documents que nous avons reçus. Il est possible qu'il y ait des petites erreurs et des mauvaises orientations, soit au niveau de la composante, soit à notre niveau. Je ne sais pas ce qu'on va faire, mais il faudrait qu'on voie les dossiers.

J'ai oublié de vous dire que je suis avec Monsieur Hanot, la DRH (qui est partie vérifier) et Monsieur Antoine Delcroix. Et plus tard, interviendra Monsieur Houdebert t sur le point concernant la BU.

À part ces questions, est-ce qu'on peut passer au vote ? S'il n'y a pas de questions, on va passer au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Madame Soazig Lemoine, MCF

Je m'abstiens.

Monsieur le Président

Une abstention. Monsieur Hanot, on enregistre ?

Monsieur Boris HANOT, DGS par intérim

Oui, je crois que c'est enregistré.

Madame Soazig, MCF

Oui, on voit le petit rond, il me semble que ça veut dire que c'est enregistré.

Monsieur le Président

Merci beaucoup.

Monsieur Didier MOULLET, BIATSS

Juste une petite information, pour dire que Monsieur Houdebert est dans le bureau à côté du mien, n'hésitez pas à me faire signe lorsqu'il faut le solliciter.

Monsieur le Président

D'accord. Nous allons passer au point suivant.

Procès-verbal de la séance du 13 avril 2021	Nombre de votants	
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
APPROBATION	Pour	31

3a. Calendrier universitaire 2021/2022 et calendrier des composantes 2021/2022

Monsieur le Président

Nous avons présenté ce calendrier de congés simplement parce qu'il y avait des petites modifications. Concernant les vacances de Noël, on avait mis jusqu'au 4, et en fait c'est jusqu'au 3 inclus. C'est la petite modification que nous avons apportée.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

En Guadeloupe, on nous a présenté un calendrier où les étudiants étaient en vacances le 18 décembre, et on a émis le problème sur le fait que des étudiants étaient en examen jusqu'au 21. Je trouve un peu bizarre qu'on nous propose un calendrier. En plus, je trouve encore une fois bizarre que les composants proposent leur calendrier, alors qu'on ne connaît même pas celui de l'établissement ni celui des étudiants.

Monsieur le Président

On va vous donner la réponse tout à l'heure. Là, c'est juste une modification pour le premier calendrier sur lequel je vous demande votre avis. Au lieu du 4 janvier, c'est le 3 janvier. Avez-vous des remarques pour cette petite modification ? S'il n'y a pas de remarque sur cette petite modification, nous allons passer au vote du calendrier des congés des étudiants.

Monsieur James LARROUY, étudiant 971

Excusez-moi, quand vous dites le 3 inclus, cela veut dire que les étudiants rentrent le mardi ?

Monsieur le Président

Ils rentrent le 4.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur le Président, on a des fois du mal à savoir, est-ce que les congés des étudiants normalement sont liés à la fermeture de l'établissement.

Monsieur le Président

Ce n'est pas obligatoire.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Pour certains administratifs et certains enseignants-chercheurs, si les calendriers sont différents, cela pose quelques problèmes.

Monsieur le Président

Oui, c'est vrai. Mais on fait attention que les étudiants arrivent après le personnel.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Bien sûr.

Monsieur le Président

C'est surtout ça qui est important.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Oui, je suis d'accord avec vous.

Monsieur le Président

S'il n'y a pas de remarque particulière, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ?

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Je m'abstiens. Je trouve qu'on le fait trop tard par rapport au calendrier des composantes.

Monsieur le Président

OK. Qui vote contre ?

Avant d'avancer, je permets de vous dire que chacun de nous a une certaine responsabilité au niveau de l'établissement. Quand le Président prend des décisions pour ne pas pénaliser les étudiants, on m'amène devant les tribunaux, ce qui est un peu dommage. Or, les composantes ne réagissent pas à temps ni les conseils, ce qui fait qu'en central nous avons forcément du retard. Le plus souvent, le retard pris en central est secondaire à un retard pris par les composantes et les pôles. Donc c'est bien gentil à chaque fois de dire que nous avons un retard, mais le retard n'est pas du fait de l'administration centrale. Monsieur Boris Hanot, vous voulez dire quelque chose ?

Monsieur Boris Hanot, DGS par intérim

Juste une précision. Ce calendrier a été voté initialement en janvier, mais comme il y avait une coquille sur la reprise après les fêtes de fin d'année (on parlait du lundi 4 janvier), on a souhaité présenter le document avec la correction, on parle bien du lundi 3 janvier. C'est juste une modification d'un calendrier préalablement voté en janvier.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Il y avait aussi indiqué que les étudiants étaient en vacances le 18 décembre. Deux modifications ont été faites.

Calendrier universitaire 2021/2022	Nombre de votants	
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
APPROBATION	Pour	31

Monsieur le Président

On continue avec le calendrier universitaire 2021-2022. Je donne la parole à Monsieur Delcroix.

Monsieur Antoine DELCROIX, chargé de mission

Je suis désolé, mais ma machine ne se connecte pas. Vous m'entendez ?

Madame Soazig LEMOINE

Vous pouvez nous dire sur quel document on travaille ? Parce que j'ai plein de calendriers.

Monsieur Antoine DELCROIX, chargé de mission

En synthèse, les points clés des calendriers des composantes du pôle Guadeloupe sont sur la composante juridique et économique. Compte tenu de travaux dans les amphithéâtres de la composante, deux calendriers ont été proposés à la CFVU Guadeloupe, en fonction de l'avancée des travaux. C'est un des premiers points sur la composante SJE.

Sur la composante Sciences exactes et naturelles, vous avez effectivement de nombreux documents avec, d'un côté un calendrier commun pour l'ensemble des licences, et de l'autre côté chaque formation de second cycle a pratiquement son propre calendrier. La direction de l'UFR a convenu avec la CFVU qu'un travail serait entrepris pour essayer de rationaliser ces calendriers à l'avenir.

Et le troisième point, vous savez que nous avons le dispositif d'enseignement libre que les étudiants peuvent choisir aux semestres 4 et 5 de licence. Ces EC libres sont en principe offertes sur chaque campus à l'ensemble des étudiants et nous allons travailler avec des composantes pour qu'elles aient un calendrier commun pour que cette possibilité soit réalisée. Voilà les trois points sur les calendriers qui ont été proposés à la CFVU de la Guadeloupe.

Je rappelle que pour constituer leur calendrier, les composantes bénéficiaient du calendrier global pour lequel vous venez de voter la rectification pour la rentrée de janvier. Avez-vous des questions ou des remarques ?

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur Président, je peux prendre la parole ?

Monsieur le Président

Oui.

Madame Soazig Lemoine, MCF

Je ne comprends pas pourquoi les documents de la CFVU de la Guadeloupe sont proposés au CAC plénier, pas de problème pour la transparence, mais j'aimerais comprendre, on n'a jamais validé ce genre de choses, pourquoi on n'a pas la même chose pour la Martinique ?

Monsieur Antoine DELCROIX, chargé de mission

Madame Lemoine, je vous ai dit que le retard pris par l'établissement est secondaire à un retard pris par les pôles. Nous n'avons rien reçu de la Martinique et la CFVU de la Martinique ne s'est pas réunie. Je ne pouvais pas pénaliser le pôle Guadeloupe qui a fait son travail. Voilà tout simplement.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

C'est parfait Monsieur le Président, j'ai ma réponse.

Monsieur le Président

Bien. Est-ce qu'il y a des questions sur les calendriers présentés par Monsieur Delcroix ?

Monsieur Declan TERRIEUX, étudiant 972

J'avais une question par rapport à la Faculté SJE. Si j'ai bien compris, nous votons sur les deux propositions ?

Monsieur le Président

Oui. Bien, nous allons voter sur les calendriers. Qui ne prend pas part au vote ?

Monsieur Grégory LETIN, collègue E

Monsieur le Président. Excusez-moi, j'ai ouvert mon micro pour poser une petite question.

Monsieur le Président

Allez-y.

Monsieur Grégory LETIN, collègue E

Cela concerne aussi le calendrier de SJE. En interrogeant quelques collègues qui y travaillent, j'ai pu constater que les dates étaient suffisamment rapprochées entre examens et que les débuts des cours allaient commencer très tôt, avec parfois beaucoup de vacataires. C'est une demande d'éclaircissement Monsieur le Président, ce n'est pas vraiment une question. Est-ce que le vivier de vacataires est déjà recensé ? Est-ce que les contrats de vacataires sont déjà réalisés, de manière à ce que la rentrée puisse se faire dans les meilleures conditions ? Et est-ce qu'il serait possible de transmettre, si elle existe, la liste des vacataires aux différents services de scolarité ?

Monsieur le Président

Il faudrait vous adresser à la composante pour ce type de question. Quand les documents arrivent en centrale, nous les exploitons. Concernant les vacataires, il est tout à fait logique que les titulaires commencent à travailler avant. S'il y a quelques petits soucis avec les vacataires, cela permet de régler les problèmes dans un premier temps. C'est une organisation interne à la composante et j'avoue que je ne veux pas intervenir à ce niveau-là. Et j'estime que quand on a des responsabilités, quelle que soit la composante, on s'organise pour que les cours commencent à temps. Si ce sont des vacataires, cela veut dire qu'ils sont recrutés et que tout est fait pour qu'ils prennent leurs fonctions au moment voulu. Si ce sont des titulaires qui sont en place, la question ne se pose pas.

Monsieur Grégory LETIN, collègue E

Merci Monsieur le Président.

Monsieur Antoine DELCROIX, chargé de mission

Le calendrier de la Faculté de médecine est arrivé juste avant la séance.

Monsieur le Président

Effectivement, le calendrier de la faculté de médecine est arrivé ce matin et vous a été envoyé aussi. Ils ont pris du retard, et si vous acceptez de les passer, il n'y a pas de souci, mais si vous n'acceptez pas, je ne vois pas d'inconvénient non plus. J'estime que chacun doit faire un effort à son niveau.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur le Président, est-ce qu'on aura un CAC au mois de juillet pour régulariser tous ces retards ?

Monsieur le Président

Je ne suis pas du tout sûr, Madame Lemoine.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

D'habitude, on en fait un.

Monsieur le Président

Je ne suis pas sûr, je ne veux pas multiplier les instances.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Cela aurait été bien, suite à la question de Monsieur Létin, de valider un certain nombre de nouveaux vacataires, de manière à ce que le CAC puisse les valider.

Monsieur le Président

Si je fais un CAC, c'est vraiment pour un ou deux point, mais pas un CAC pour aller reprendre toute une...

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur le Président, je parle des priorités.

Monsieur le Président

Si je fais un CAC en juillet, c'est pour un ou deux points, et cela veut dire des points prioritaires pour les étudiants.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Je suis d'accord avec vous, merci.

Monsieur le Président

Donc, je vous ai parlé du calendrier de médecine qui vient d'arriver et que vous avez aussi. Si vous avez la possibilité de regarder sur vos mails en même temps, vous me direz ce que vous pensez pour dire si l'on peut voter le calendrier de médecine. Je l'ai vu, il ne pose pas de problème.

S'il n'y a pas d'inconvénient, on vote sur l'ensemble des calendriers ? Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ?

Madame Soazig LEMOINE, MCF

On met tout ensemble ?

Monsieur le Président

Oui.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Je maintiens mon abstention.

Monsieur le Président

D'accord. Il y a une abstention. Qui vote contre ? Merci beaucoup. Nous passons au point suivant.

calendrier des composantes 2021/2022	Nombre de votants	
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
APPROBATION	Pour	31

3b. Modification des modalités de contrôle des connaissances

Monsieur le Président

Je donne la parole à Monsieur Delcroix.

Monsieur Antoine DELCROIX, chargé de mission

Re-bonjour. Il s'agit en fait d'un point très mineur en termes de portée, mais des précisions importantes sont apportées. La première est suggérée par la Faculté de Sciences exactes et naturelles. Il s'agit simplement d'une précision apportée aux modalités de contrôle des connaissances particulières : en cas d'absence estimée de force majeure par le Président du jury, il s'agit de préciser ce qu'il advient, notamment le fait qu'une épreuve de remplacement puisse être organisée à la discrétion, si cela est jugé utile. C'était un peu laissé dans le flou dans la rédaction précédente.

Le deuxième point concerne le DAU sur le pôle Guadeloupe, où il y a une introduction du contrôle continu dans les modalités. Au lieu de sanctionner par un simple contrôle terminal, l'idée est de permettre aux personnes d'entrer dans les apprentissages au travers d'un contrôle continu.

Voilà les deux points qui ont été soumis à la CFVU du pôle.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur le Président, je refais la même remarque que tout à l'heure. Cela va faire presque déjà trois ans et demi ou quatre ans que nous sommes présents ensemble, et ces points n'ont été jamais validés en CAC, puisque cela ne concerne que des enseignements et des composantes de la Guadeloupe. Donc je réitère ma question : est-ce que tous les votes qui sont faits en CFVU Guadeloupe ne sont pas valides et que on les passera toujours en CAC ? Je ne comprends pas pourquoi on en parle, Monsieur le Président. Pour le règlement général des contrôles de connaissance, il est tout à fait normal que les deux CFVU se mettent d'accord pour que tous les étudiants soient mis au même niveau, mais au niveau des MPCC qui ne concernent que certains diplômes et certaines composantes, et donc un pôle, on n'a jamais fait passer cela en CAC.

Monsieur le Président

Madame Lemoine, c'était le début de prise de fonction de Monsieur Delcroix comme chargé de mission, et j'ai trouvé que cela pourrait être intéressant pour le CAC. C'est pour cela que je l'ai présenté. Maintenant, l'année prochaine, je pense qu'on n'aura pas à faire passer ces informations issues des CFVU. C'était juste pour conforter Monsieur Delcroix dans sa place de chargé de mission à la CFVU.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Donc, c'est plutôt une information au CAC qu'une validation par le CAC.

Monsieur le Président

Oui, je pense que c'est plutôt ça.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Merci Monsieur le Président. Sinon, je ne viens plus en CFVU passer mon temps et je suis toujours en CAC, je gagnerais une matinée.

Monsieur le Président

Non, Madame LEMOINE. Je pense que quand on a fait campagne pour être dans les instances, il faut venir.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur le Président, vous regarderez, je pense que je fais partie des personnes qui ne sont pas loin des 100 % de présence.

Monsieur le Président

Quand on fait campagne, c'est important de faire campagne, et c'est important d'être présent. Malheureusement, beaucoup font campagne pour être dans les instances et quand il faut siéger, on a du mal. Mais ce n'est pas grave, on avance. On vote quand même ce point. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Madame Soazig LEMOINE, MCF
Moi, Monsieur le Président.

Monsieur le Président

D'accord. Pas de souci. Nous passons au point suivant.

Modification des modalités de contrôle des connaissances	Nombre de votants	
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	1
APPROBATION	Pour	31

3c. Renouvellement et création DU

Monsieur le Président

La parole à Monsieur Delcroix pour le renouvellement des diplômes d'université et de la création.

Monsieur Antoine DELCROIX, chargé de mission

Il s'agit de trois diplômes universitaires. À mon avis, l'information au CAC est intéressante pour ceux qui sont proposés pour l'IUT, à savoir celui de réalisation de contenu audio et de rédacteur web, car cela témoigne de la constitution, autour des BUT MMI, d'un véritable campus (auquel appartient d'ailleurs l'IUT de Guadeloupe) autour des métiers du numérique. Ces deux créations vont renforcer ce pôle au sein de l'IUT de Guadeloupe. Et le troisième est un diplôme universitaire de médiation qui est une des formations traditionnellement offertes par l'IUFC de Guadeloupe. Donc deux diplômes qui sont des créations et qui renforcent le pôle numérique de l'IUT de Guadeloupe, et un diplôme classique offert par la formation continue de la Guadeloupe. Je vous remercie.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

C'est encore Madame Lemoine qui va redire la même chose. On a validé en CFVU Guadeloupe. Par contre, j'avais déjà posé la question à Monsieur le Président, quand je regarde les organigrammes, il n'existe pas d'IUFC en Guadeloupe, il existe juste un « SUFC », service d'université de formation continue, et un sous-conseil de gestion de formation continue. Et moi, quelque chose m'inquiète énormément au niveau de l'IUT, je vois passer des demandes de MCF associés, des postes de support de personnel pour diriger vers les formations initiales, et en fait qui vont faire des cours en formation continue, alors que la formation continue est déjà financée. Et ensuite, on voit dans certaines composantes des gens qui ouvrent des formations continues à tout va, qui prennent des supports de personnels titulaires de l'université, qui font des cours pour les formations continues et ensuite qui se targuent de ne plus avoir assez de personnel...

Monsieur ? [00'45'27]

Monsieur le Président, restons dans l'ordre du jour s'il vous plaît. On ne peut faire comme ça à chaque réunion.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Oui, mais il y a des conséquences énormes.

Monsieur le Président

Oui. Le point concerne des diplômes et des licences professionnelles pour lesquelles on doit donner un avis.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Mais c'est de la formation continue qui ne concerne que le pôle Guadeloupe.

Monsieur le Président

Vous avez votre avis, c'est tout.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Et ma question est : qui est l'IUFC ? Cela n'existe pas dans les organigrammes.

Monsieur le Président

SUFC, Madame.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Non, sur les documents de DU, c'est marqué que celui qui demande le truc, c'est « IUFC », et c'est signé par le VP Pôle. J'aimerais savoir quelle est la différence. Monsieur Delcroix a essayé de me répondre avec Madame Aurore lors de la CFVU Guadeloupe et donc j'aimerais bien savoir c'est quoi le « SUFC ». On m'a dit qu'il y en avait un en Martinique qui s'appelait comme ça, mais que chez nous cela s'appelait « SUFC ».

Monsieur le Président

Madame Lemoine, c'est la même chose sur les deux territoires.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Le SUFC est géré par une directrice, et l'IUFC est géré par le VP Pôle.

Monsieur le Président

Madame Lemoine, on vient de vous dire, vous sortez complètement de l'ordre du jour et je vous demande de rester sur les points qui vous ont été proposés. On vous demande votre avis sur les diplômes d'université et les licences proposées par la formation continue et certaines composantes.

Madame Anny FLORY, PR

Monsieur le Président. Je pense qu'il faudrait que ce soit clarifié dans un prochain CAC, si ça ne l'est pas aujourd'hui.

Monsieur le Président

On va le faire. Et puis il y a d'autres présidents et présidentes qui vont me succéder, si je n'ai pas fini.

Monsieur Grégory LETIN, collègue E

Monsieur le Président ?

Monsieur le Président

Allez-y.

Monsieur Grégory LETIN, collègue E

Il faut effectivement cet éclaircissement entre formation continue, service de formation continue, les formations qui sont présentées d'un service à l'autre, les licences professionnelles qui vont d'un service à une IFR. Il y a des choses qui ne sont pas tout à fait claires, qui sont parfois les mêmes. Mais ce n'est pas le point à l'ordre du jour et donc effectivement...

Monsieur le Président

Je peux vous faire une mise au point, mais ce n'est pas à l'ordre du jour, je ne vais pas intervenir là-dessus.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur le Président, merci, excusez-moi.

Monsieur le Président

OK. On va voter sur les diplômes qui sont proposés. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Moi, Monsieur le Président.

Monsieur le Président

D'accord. Merci Madame Lemoine.

Madame Anny FLORY, PR

Je m'abstiens aussi (Madame Flory) avec la procuration de Monsieur Justin Daniel.

Madame Karine GALY

Madame Galy également s'abstient.

Monsieur le Président

Trois abstentions et un vote contre. Merci beaucoup. Nous passons au point suivant.

Renouvellement et création DU	Nombre de votants	32
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	3
	Contre	1
APPROBATION	Pour	28

3d. Rôle du référent documentation (SCD)**Monsieur le Président**

Le point concerne le rôle du référent de la documentation. Je vais passer la parole est à Monsieur Audebert. Il s'agit de créer un véritable lien entre les licences et la bibliothèque pour que les étudiants soient favorisés, qu'ils aient les bons livres et les bons documents au bon moment, éviter de perdre du temps ou qu'ils aillent chez dans des endroits où ce n'est pas nécessaire. L'objectif est d'avoir un vrai lien entre le responsable de la bibliothèque et le référent de licence. Monsieur Houdebert est-il là ?

Monsieur Sylvain Houdebert, directeur SCD

Bonjour Monsieur le Président, bonjour tout le monde.

Monsieur le Président

Pouvez-vous nous présenter en cinq secondes le rôle du référent documentation.

Monsieur Sylvain Houdebert, directeur SCD

Très bien Président. Le point soumis à délibération des membres du CAC est l'aboutissement de débats et de résolutions prises au niveau du conseil documentaire. Il a été constaté à l'unanimité que les relations entre les enseignants et le SCD sont avant tout informelles. Cela ne fonctionne pas mal, mais cela dépend de la qualité de la relation entre les personnes. Il serait donc souhaitable, pour que cela marche mieux pour les étudiants, pour qu'ils aient les bons livres à la rentrée, pour que toute la formation soit vraiment bien intégrée à la pédagogie, de formaliser la relation des bibliothèques et de l'enseignant référent en licence. Selon les licences, cela peut être variable – dans des licences c'est un responsable de licence pour L1, L2, L3, et dans d'autres UFR, c'est un référent en licence uniquement en L1 –, mais ce qui est important, c'est que les enseignants responsables de licence considèrent qu'il est de leur responsabilité d'améliorer la relation avec la bibliothèque et de dire les livres qui doivent être achetés. On a 400 000 livres à notre catalogue, il faut dire quels sont les livres importants. S'il y a des livres importants, on essaie de les acheter sous forme d'e-books. Cela ne prendra pas tellement de temps, mais cela permettra à l'équipe des bibliothèques de mieux faire leur travail. Les représentants étudiants qui sont au conseil ad hoc ont soutenu cette initiative très fortement, parce qu'elle permettra d'homogénéiser la qualité des acquisitions et de mettre les bons livres au bon moment à la rentrée pour les étudiants. Les doyens disent souvent que les enseignants sont chargés, qu'ils ont beaucoup de travail pour la pédagogie et qu'ils ont peu de temps. Ce qui a été proposé au conseil de la documentation, c'est donc de dégager un certain nombre d'heures pour cette charge supplémentaire qui fait partie du métier des enseignants, pour qu'ils aient un peu de temps pour s'y consacrer. La délibération concernait donc une décharge de quatre heures pour permettre une amélioration de la relation avec la bibliothèque, et que les responsables de licence considèrent que c'est de leur responsabilité de dire quels livres

acheter, et d'informer les étudiants sur tout ce qui se passe à la bibliothèque en période de rentrée. Voilà, j'ai été un peu plus long que cinq secondes.

Monsieur Elio JACQUOT, étudiant 972

Je peux intervenir ?

Monsieur le Président

Allez-y.

Monsieur Elio JACQUOT, étudiant 972

Déjà, je félicite cette initiative en rappelant qu'une action avait été faite par les élus de la Martinique (donc par moi-même) par rapport à la BU. On avait demandé à la BU s'il était possible que la bibliothèque puisse demander aux enseignants des plans de cours avec les bibliographies qu'ils sont censés (je dis bien qu'ils sont « censés ») donner aux étudiants en début d'année, de façon à ce que la bibliothèque soit déjà informée des livres que les enseignants donnent, et aussi que la bibliographie, enfin le plan des cours puisse être disponible. Il arrive parfois – je dis parfois, je ne vais pas généraliser – que certains enseignants donnent leur plan de cours en début d'année, et puis il faut se débrouiller, l'enseignant ne donne plus, il faut aller voir les camarades. Je suis d'accord, les étudiants doivent se débrouiller, mais excusez-moi, aller voir les camarades, ce n'est pas une solution, ce n'est pas opérationnel. Donc, je voulais savoir si ce que vous proposez se rapproche de ça. Et si ce n'est pas le cas, serait-il possible d'élargir de manière à ce que vous puissiez avoir également les bibliographies que les enseignants proposent dans leurs cours ? Merci.

Monsieur le Président

Je vais donner la parole à Monsieur Houdebert, puis je vais te dire ma position.

Monsieur Sylvain Houdebert, directeur SCD

Il s'agit bien de cela. Pour que les livres soient à disposition des étudiants au 1^{er} septembre, il faut que les enseignants nous aient envoyé la liste au mois de mai. Mais effectivement, c'est le cas en histoire par exemple, mais aussi dans beaucoup d'autres disciplines, il n'existe rien. Les bibliothécaires essaient de contacter les enseignants (ceux qu'ils connaissent) pour demander les livres à acheter. Donc oui, c'est en plein ce que vous dites. Mais cela va bien au-delà parce qu'il y a aussi le passeport documentaire pour apprendre à bien se documenter, actuellement en L1, mais cela va être étendu aux L2 et L3. Il faut qu'il y ait une bonne coordination. Et puis, il est important que l'enseignant référent de licence dise aux étudiants quel est le calendrier. Il faut qu'il y ait une amélioration des relations entre bibliothèque et enseignants et référents en licence pour que les étudiants aient les bons livres au bon moment. C'est bien de cela dont il s'agit.

Monsieur James LARROUY, étudiant 971

Si je peux me permettre, ce n'est pas ce dont Elio Jacquot parle. Il parlait de plans de cours. Ce n'est pas exactement ce qui est proposé, mais ce qui est proposé est déjà très bien.

Monsieur Sylvain Houdebert, directeur SCD

Les plans de cours ne touchent pas la documentation. Notre rôle est de fournir la documentation pour soutenir la pédagogie. Les plans de cours, c'est un autre sujet, ils ne concernent pas directement ce qui est évoqué aujourd'hui.

Monsieur Elio JACQUOT, étudiant 972

Si j'ai parlé de plan de cours, c'est qu'en principe, les plans de cours sont associés aux bibliographies. En tout cas, c'est ce que les étudiants avaient demandé. Certaines facultés ont joué le jeu, notamment la Faculté de droit et d'économie. Je ne sais pas si toutes les facultés ont joué le jeu de donner, mais il s'agit d'une bibliographie avec un plan de cours. C'est fourni en début d'année pour chaque enseignant avec leur matière. C'était à cela dont je fais allusion.

Monsieur le Président

Merci aux étudiants. Effectivement, les remarques des étudiants sont réelles. Si on veut qu'ils travaillent facilement, qu'ils ne perdent pas de temps à aller chercher, ce serait bien qu'on puisse les aider. Il faudrait peut-être que des composants jouent le jeu et que les doyens jouent le jeu en début d'année pour envoyer les

plans de cours pour favoriser le travail aussi des bibliothécaires pour l'achat des livres, préparer les documents et la bibliographie, ce qui pourrait être une bonne chose pour eux. Mais il faut savoir aussi (là je parle aux étudiants) que moi aussi en tant qu'enseignant-chercheur, on décide en cours d'année, on change notre plan de cours. Personnellement, je préparais mes cours quelques jours avant parce que je changeais, je ne disais pas la même chose que l'année précédente. La méthode est un peu différente, on avance, on évolue. À un moment donné, c'étaient des transparents, cela peut être difficile pour certains enseignements de faire des plans de cours. Mais il faut tendre vers cette solution, Monsieur Houdebert, pour que les étudiants soient les plus aidés possible dans leur recherche de bibliographie. Il faudrait voir avec les responsables de composantes.

Monsieur Sylvain Houdebert, directeur SCD

Président, je vois les commentaires de Monsieur Larrouy qui dit quelque chose d'important. On veut simplifier, que ce soit simple pour les étudiants. On a 400 000 livres, mais on veut mettre en avant les dix livres les plus importants pour les licences, ne pas les avoir seulement sous format papier qu'ils peuvent emprunter à la bibliothèque, mais systématiquement des sélections d'e-books. Et, quand un étudiant arrive à la rentrée, son responsable de licence lui dit que « les dix livres importants qu'il faudrait lire, même s'ils ne les lisent peut-être pas tous, mais au moins ce sont les livres importants qui sont disponibles 24 heures sur 24 depuis chez eux en e-books parce qu'on a une bonne liaison avec la bibliothèque ». C'est ce qu'on essaie de faire. C'est réaliste et réalisable, et si on a les retours des référents de licence, on mettra en place.

Monsieur le Président

OK.

Monsieur René DORVILLE, MCF

Je peux dire quelque chose ? C'est René Dorville.

Monsieur le Président

Allez-y.

Monsieur René DORVILLE, MCF

Bonjour Sylvain. C'est une bonne initiative et je pense qu'il faudrait beaucoup insister sur les premières années, les néo-entrants, parce qu'il y a un gros problème au niveau de la liaison lycée et université. Et l'idée du responsable de diplôme qui remonte la bibliographie, c'est plus efficace à mon avis. Il me semblait qu'on faisait cela à une époque, puis cela a été arrêté. Donc, c'est une super initiative. Et en termes de délai, ils sont sollicités quand ?

Monsieur Sylvain Houdebert, directeur SCD

Au niveau de l'équipe de la bibliothèque, on a fait les réunions et les enseignants et les responsables de licence vont être contactés la semaine prochaine. On ne sait pas ce que va décider le CAC, mais on va demander aux responsables de licence les livres à acheter, et parmi ces livres, quels sont les dix livres à mettre en amont sous forme d'e-books à lire en priorité. Cela va partir la semaine prochaine, et si jamais on avait le soutien du CAC, on aurait beaucoup plus de poids pour mener notre action.

Monsieur le Président

Je pense que vous aurez le soutien du CAC.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur le Président, je vois qu'il est indiqué un référentiel de quatre heures pour ce référent enseignant avec le SCD, il ne faudra pas oublier de le faire valider dans le référentiel de l'établissement, sinon les gens ne prendront aucune responsabilité.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. On va passer au vote sur cette délibération du point 3. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Monsieur Houdebert, vous avez l'appui du CAC pour mettre en place le dispositif.

??? [01'00'22]

Il s'est absenté, mais je lui passerai le message.

Monsieur le Président

D'accord, merci beaucoup. Nous passons au point suivant.

Rôle du référent documentation (SCD)	Nombre de votants	
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	32

4a. Campagne de recrutement des enseignants-chercheurs

Monsieur le Président

Nous avons la campagne de recrutement des enseignants chercheurs avec deux publications de poste. Un poste de professeur agrégé et un poste de maître de conférences. Je demande à Madame Bertogal de venir à ma place.

Madame BERTO GAL, DRH

Bonjour à tous. Deux emplois sont proposés, vous avez les tableaux. Le premier emploi est un emploi de maître de conférences contractuel pour l'UFR STAPS et le second emploi est un poste de PR proposé à l'agrégation.

Monsieur le Président

Avez-vous des questions pour Madame BERTO GAL ou moi-même ? Pas de questions ?

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur le Président, je suis sur les deux fichiers, je vois le poste de PR en 74^e section, mais je ne vois pas la proposition de transformer un poste de PR en agrégé. Je n'ai pas compris.

Madame BERTO GAL, DRH

Il n'y a pas de transformation, c'est un dispositif qui permet un emploi de PR d'être proposé au recrutement à l'agrégation. C'est une forme de recrutement.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Je ne sais pas sur quel document je dois voir cette information. C'est ce que je demande, c'est tout.

Monsieur ? [01'02'39]

Madame BERTO GAL, pouvez-vous indiquer la section, ce n'est pas valable pour toutes les sections.

Madame BERTO GAL, DRH

C'est valable pour les disciplines de droit et de sciences économiques, de la section 1 à 5. C'est un dispositif spécial qui permet le recrutement par voie d'agrégation de PR pour les disciplines des sections CNU 1 à 5.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Je n'ai toujours pas ma réponse.

Madame BERTO GAL, DRH

Quelle est votre question ?

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Je vois un document où c'est marqué « MCF Associés pour le 74^e », et là j'ai ouvert « Campagne d'emploi », je vois un poste de PR Droit Privé 1, mais je ne vois nulle part que c'est indiqué que c'est pour le transformer en...

Madame BERTO GAL, DRH

Ce n'est pas une transformation, Madame Lemoine. Ce n'est pas du tout une transformation.

Madame Anny FLORY, PR

Il est où le document, Madame Bertogal ? Vous avez parlé de deux postes, mais il y a une seule ligne.

Madame BERTO GAL, DRH

Ce poste, c'est le premier tableau puisqu'on s'est arrêté sur le poste proposé à l'agrégation. Et un deuxième tableau concerne le recrutement d'un MCF contractuel pour l'UFR STAPS. Ce sont deux tableaux différents.

Monsieur ? [01'04'19]

Ce sont les fichiers « PJ4A1 » et « PJA2 ».

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Oui, mais je suis sur le truc de droit privé, je ne comprends pas... La question posée au CAC est que ce poste de PR0185 soit ouvert en 46-3 qui est un article particulier de recrutement des PR ?

Madame BERTO GAL, DRH

C'est exactement cela.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Oui, mais vous voyez Madame Bertogal, on ne connaît pas les textes de loi par cœur, juste des bribes. Vous demandez au CAC d'appliquer un article particulier pour le recrutement des PR.

Madame BERTO GAL, DRH

C'est ce que je vous ai indiqué. C'est un dispositif de recrutement.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Non, pas du tout.

Madame BERTO GAL, DRH

Si, je vous ai dit que c'est un dispositif de recrutement pour les PR.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Ce n'est pas marqué sur votre tableau. Quand on regarde le tableau, on n'est pas censé savoir que c'est un article qui est demandé à être appliqué pour le recrutement de ce PR.

Monsieur le Président

Madame Lemoine, si vous avez plus de questions, vous pouvez vous rapprocher de Madame Bertogal pour vous fournir les documents.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Je les connais les textes, Monsieur le Président, c'est pour cela que je pose les questions.

Monsieur le Président

Mais si vous les connaissez, pourquoi poser autant de questions ?

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Oui, mais bon, tout le monde n'est pas censé les connaître.

Monsieur le Président

D'accord. Bien. S'il n'y a pas d'autres questions, on va passer au vote. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ?

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Moi, Monsieur le Président, je n'ai pas tout compris.

Monsieur le Président

D'accord.

Madame Karine GALY, MCF

Je m'abstiens, Karine Galy.

Monsieur Manuel CLERGUE, MCF

Manuel Clergue, je m'abstiens.

Madame Anny FLORY, PR

Annie Flory, je m'abstiens avec une procuration.

Monsieur le Président

Cinq abstentions. Qui vote contre ?

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur le Président, on vote pour le MCF contractuel et le poste de PR, pour les deux postes en même temps ?

Monsieur le Président

En même temps, oui.

Madame Soazig LEMOINE

OK.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Nous passons au point suivant

Campagne de recrutement des enseignants-chercheurs	Nombre de votants	
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	5
	Contre	0
APPROBATION	Pour	27

4b. Critères du congé pour projet pédagogique (CPP)

Monsieur le Président

Le point suivant concerne les critères de congé pour projet pédagogique. Vous connaissez le CRCT, c'est un dispositif un peu parallèle au CRCT, mais pour la pédagogie. L'an dernier, nous n'avons pas eu le temps de faire le document, tout simplement parce que les CFVU auraient dû nous proposer un document qu'ils n'ont pas fait malheureusement. Cette année, nous l'avons fait en central pour être sûr que ce document va être réalisé, et c'est le cas. Vous l'avez reçu, vous avez vu les critères d'évaluation du projet. Vous avez aussi le calendrier à la fin, le contingent de l'Université des Antilles, vous avez les différentes dates. Un avis qui sera demandé au CT du 22 juin, puis le CA du 24 juin, la publication des critères au 1^{er} juillet. Vous verrez au début de ce document, des critères qui sont des critères nationaux, je ne pense pas qu'on interviendra sur ces critères nationaux. Puis, une fois que le ministère aura sorti son calendrier, on va vous informer pour que vous puissiez

déposer votre candidature. Pour l'instant, nous ne connaissons pas le nombre qui sera donné à l'Université des Antilles. Est-ce qu'il y a des questions ?

Madame Nathalie JACQUET, PE

Monsieur le Président, est-ce que je peux intervenir ? Nathalie Jacquet.

Monsieur le Président

Allez-y.

Madame Nathalie JACQUET, PE

Au début du document, il est question de professeurs titulaires de second degré à deux reprises, et je ne vois pas apparaître les professeurs non titulaires du premier degré, information qui apparaît dans le bulletin officiel qui fait mention dans le document que vous avez produit (numéro 36 du 3 octobre). Il manque la mention donc du professeur titulaire du premier degré.

Monsieur le Président

Madame Bertogal répond que cela concerne aussi les enseignants titulaires et les personnels assimilés.

Madame Nathalie JACQUET, PE

Non, cela n'apparaît pas comme cela dans le document. Il est mentionné clairement dans le texte officiel «... ainsi que les professeurs titulaires des premier et second degrés ».

Monsieur le Président

D'accord, on va changer.

Madame Nathalie JACQUET, PE

Je ne sais pas si vous voyez à quoi je fais allusion.

Monsieur le Président

Oui, tout à fait.

Madame Nathalie JACQUET, PE

Donc, pour les deux endroits où les seconds degrés apparaissent, il faudrait ajouter « premier et second degrés », conformément au texte officiel, c'est tout.

Monsieur le Président

On prend note, on va changer.

Madame Nathalie JACQUET, PE

Merci beaucoup.

Madame Marlène BOUDHAU, MCF

Monsieur le Président ? Marlène Boudhau, je peux ?

Monsieur le Président

Allez-y.

Madame Marlène BOUDHAU, MCF

Dans le numéro, le paragraphe numéro 2 sur les conditions d'attribution, il est clairement dit que ces congés sont accordés sur proposition du conseil académique en formation restreinte. Voilà, juste cette petite remarque donc on n'est pas censé le présenter aujourd'hui.

Monsieur le Président

Oui, mais on présente le dispositif aujourd'hui.

Madame Marlène BOUDHAU, MCF

D'accord, au temps pour moi. J'ai une autre remarque concernant le texte. Dans les conditions générales, à la fin du paragraphe (page 2), cela commence par : « *Par ailleurs, ils peuvent également accorder sur...* », il manque les mots pour la compréhension. Je suppose que c'est : « *Par ailleurs, ils peuvent être également accordés sur demande aux enseignants-chercheurs qui ont exercé les fonctions de directeur d'établissement public d'enseignement supérieur, bénéficient...* », il manque quand même quelque chose. Voilà, juste ces remarques, sinon le reste est très clair. Merci.

Monsieur le Président

D'accord, on va regarder.

Monsieur Manuel CLERGUE, MCF

Monsieur le Président, Manuel Clergue, si vous me permettez une question.

Monsieur le Président

Allez-y.

Monsieur Manuel CLERGUE, MCF

Il s'agit bien du conseil académique restreint aux enseignants qui va statuer sur la demande de CPP ?

Monsieur le Président

Oui.

Monsieur Manuel CLERGUE, MCF

Merci.

Monsieur le Président

D'autres questions ? On vote donc le dispositif aujourd'hui. Vous avez vu les critères d'évaluation du projet qui sont les mêmes qu'au plan national. Pour essayer d'aller plus vite, on va essayer de voter sur les critères. Vous les avez sur la première page de votre document. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

Critères du congé pour projet pédagogique (CPP)	Nombre de votants	
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
APPROBATION	Pour	32

5. Questions diverses

Monsieur le Président

Nous arrivons aux questions diverses. Je crois que Monsieur Declan Terrieux a posé la question sur les élus étudiants pour recevoir les documents. Monsieur Boris Hanot, DGS par intérim, je vous donne la parole.

Monsieur Boris Hanot, DGS par intérim

Bonjour à tous. Un point d'information a été fait encore hier avec le secrétaire général du CNESER. Il est informé de nos difficultés au sens d'un délai extrêmement réduit pour procéder aux opérations de vote. Ils ont pourtant envoyé les documents en temps et en heure, mais on est tributaire des délais d'acheminement. Il est convenu avec lui de faire un point chaque jour. On n'est pas encore en alerte rouge pour le 18 juin, mais on s'y rapproche et on ne manquera pas de revenir vers vous en fonction des dispositions qui seront arrêtées par le CNESER en cas de difficulté persistante.

Monsieur Declan TERRIEUX, étudiant 972

D'accord. Merci, surtout que la Poste récupère les documents le matin quand ils sont dans les boîtes aux lettres. Si c'est le 18 au matin qu'on va chercher pour les faire poster, le délai sera très court.

Monsieur le Président

C'est un vrai problème et cela nous embête beaucoup parce que l'acheminement peut mettre en difficulté. Si ça arrive trop tard, on peut être en difficulté aux Antilles.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Mais Monsieur le Président, la Poste marche très bien par Internet, on peut envoyer des documents scannés et ça fonctionne.

Monsieur Declan TERRIEUX, étudiant 972

Pour répondre à Madame Lemoine, le ministère a décidé de faire de vote par correspondance. Ce sont des enveloppes qu'ils nous envoient et qu'il faut renvoyer par avion.

Monsieur le Président

Voilà, on est tributaire de la Poste. Merci, on est sensibilisé Monsieur Terrieux. Dès qu'on aura les éléments, on vous les transférera tout de suite sans perdre de temps. Qui demande la parole ?

Monsieur James LARROUY, étudiant 971

C'est James Larrouy, je voulais dire quelque chose.

Monsieur le Président

Allez-y.

Monsieur James LARROUY, étudiant 971

Les syndicats étudiants ont déjà fait la remarque, et ont été reçus vendredi par la ministre. Du coup, on n'est pas la seule université concernée puisque pour l'histoire des numéros, quasiment personne n'était au courant, quasiment personne. À La Réunion, c'est pareil. Et, de toute façon, les dispositions seront prises. De ce que j'ai retenu de la ministre, c'est la date d'envoi qui va faire foi et ils vont peut-être décaler le dépouillement.

Monsieur le Président

D'accord, on espère. Merci beaucoup. La question suivante a été posée par Monsieur Létin sur le congé pédagogique. Monsieur Létin, pouvez-vous reformuler votre question sur les congés pédagogiques ?

Monsieur Grégory LETIN, collègue E

Effectivement, j'avais souligné plusieurs questions diverses ou demandes d'éclaircissement mais pour la plupart, vous avez répondu dans l'instance. Il y en aurait peut-être une ou deux à poser. Je disais donc que des points auraient dû passer normalement en CTS et en CT, mais que cela n'empêchait pas que cela puisse passer après le CAC.

Et puis, j'avais demandé un éclaircissement pour les congés, si cela devait passer en CAC ou en CAC restreint, mais la question a déjà été répondue. Vous avez dit qu'on votait sur le procédé. La réponse est faite. La campagne de recrutement passe normalement en CTS et en CT, ce n'est pas le cas, je suis étonné que cela passe d'abord en CAC. Cela n'empêche pas que cela ne puisse passer après, en CT et en CTS. Et puis, j'ai une question très importante, qu'en est-il des projets sur Interreg, sur la répartition des financements des équipes de recherche, des conventions etc., à soumettre au vote au CAC.

Monsieur le Président

J'ai répondu ce n'était pas à l'ordre du jour mais on va y revenir.

Monsieur Grégory LETIN, collègue E

Voilà, je pense que toutes les questions que j'ai posées en questions diverses ont trouvé leurs réponses.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Nous sommes arrivés à la fin de ce CAC plénier.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur le Président, j'avais ma question diverse.

Monsieur le Président

Vous avez posé la question sur la CFVU.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Oui, mais il y avait plusieurs questions et je n'ai toujours pas ma réponse de savoir si ce qu'on fait en CFVU Guadeloupe est valide ou pas, puisque tout passait. Je voudrais quand même faire une réflexion qu'on a passé juste les DU et qu'il n'a pas été question des licences professionnelles. Il y a pratiquement la moitié de ce qui s'est fait en CFVU Guadeloupe qui est passé aujourd'hui, je n'ai pas tout compris, mais bon, je suis un peu perdue.

Monsieur le Président

Monsieur Delcroix va vous répondre.

Monsieur Antoine DELCROIX, chargé de mission

Pour clarifier pour les membres du CAC, il s'agit de nouveaux DU qui n'existaient pas dans l'offre de formation pour les DU d'IUT ou pour les DU de la formation continue de Guadeloupe, la DU qui était en fin d'accréditation, un DU qu'il fallait donc renouveler. Concernant les licences professionnelles, ce sont des diplômes accrédités jusqu'en 2021-2022. La seule chose à faire était le changement de régime d'ouverture. Ce sont des diplômes traditionnellement faits en formation initiale, et il s'agissait de les ouvrir cette fois en apprentissage, notamment de vérifier que les conditions d'ouverture en apprentissage étaient satisfaites, à savoir l'existence d'un CFA partenaire, l'existence de financement et la sécurisation juridique au travers d'une convention pour chacun de ces diplômes. Cela a été le cas et ce sont des ouvertures sur des diplômes accrédités dans notre offre de formation et pour une seule année qui permet à Madame Aurore d'offrir ces formations d'apprentissage au 2021-22 avant de revenir vers vous pour le prochain contrat.

Madame Soazig LEMOINE, MCF

Monsieur Delcroix, on a une licence qui était gérée par l'Université de Guyane. Or, il me semble que depuis 2016, nous n'appartenons plus à la même université. Que vous êtes en train de dire est entaché de quelques erreurs, mais je ferai un bilan avec vous, Monsieur Delcroix.

Monsieur le Président

Vous allez faire le bilan avec Monsieur Delcroix, on a fini le conseil car il faut passer au conseil restreint. Je remercie les collègues qui nous laissent, merci de votre contribution pour que les instances puissent se tenir et les remarques que vous avez effectuées. Bonne fin de matinée à ceux qui nous laissent.

Fin de la séance à 9h50

* * *